



Territoire Isérois

# HAND'ISERE



ISSN 2609-6269

HIVER 2024



## Vingtième anniversaire de la loi 2005

Qu'à changé la loi ? Bilan et perspectives



### Une équipe de délégation

Directeur Territorial des Actions Associatives:  
Jérôme COMBE

Assistante Territoriale : Christel DI RAGO  
Lolita BARANCOURT

Chargé de mission communication :  
Cyril LELY

Chargée du Développement des Actions  
Associatives : Mylène LE LAMER

Cheffe de projet : Charlène MOINE

Référentes Mand'APF 38 : Charlotte BUIS  
Inès CHETTOUH  
Gaëlle GOZE.

Service Civique : Vinlarie EMIRGAND  
Marina POUZIN

### Une antenne à Vienne

2, place du 19 Mars 1962 38200 Vienne  
Tel: 04 74 85 71 09

Cheffe de Projet : Sophie GONNET  
Agent Associatif : Muriel SANITAS

Site APF France handicap de l'Isère :

### Le Conseil Départemental

Chantal VAURS ( Représentante )  
Sophie VILLE ( Suppléante )  
Vincent BROCHET (Suppléant )  
Victor MENEGHEL (Représentant CAPFR)  
Amandine GILLES  
Sylvie PELISSIER  
Sophie TOURNE

### Le Conseil APF de Région

Titulaire : Chantal VAURS  
Suppléant : Victor MENEGHEL

### Les correspondants APF

Bourgoin : Chantal VAURS : 06 70 95 76 72

### Accueil Standard

Anne-Marie Jérôme Vincent  
Amandine Elisabeth

Une vingtaine de bénévoles travaillent  
régulièrement avec nous

Merci à eux !



# Bon d'adhésion 2025

Vous pouvez  
aussi adhérer à APF France handicap  
et vous abonner à *Faire Face* via  
notre site internet :  
[www.apf-francehandicap.org](http://www.apf-francehandicap.org)

OUI, je souhaite :

1  adhérer à APF France handicap\* et m'abonner  
pour 12 mois au magazine *Faire Face*  
(version papier + web) **47 €**

2  adhérer pour 12 mois à APF France handicap  
(sans abonnement au magazine *Faire Face*) **25 €**

Tarifs valables jusqu'au 31/12/2021

Vous pouvez également souscrire une cotisation familiale et bénéficier de tarifs dégressifs. De même, votre adhésion sera gratuite si vous êtes âgé entre 18 et 25 ans ou si vous êtes licencié Handisport. Pour en savoir plus sur ces offres, merci de contacter la délégation de votre département ou notre service "national" au 01 40 78 27 06

\* Votre adhésion (25 €) vous donnera droit à une réduction d'impôts de 66 % de son montant dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

MERCI DE RETOURNER CE BON

soit à votre délégation APF France handicap ou sous enveloppe sans affranchir à :  
APF Service Adhésions/Abonnements - Libre-réponse n°40381 - 94609 Choisy Le Roi cedex

ED02021 L'adhésion est individuelle

M.  M<sup>me</sup> Nom/Prénom .....

Adresse .....

Code postal [ ] Ville .....

Téléphone .....

E-mail (facultatif) .....

Ci-joint mon règlement par :  
 chèque bancaire  chèque postal à l'ordre d'APF France handicap

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par APF France handicap. Elles sont destinées à l'association ainsi qu'aux tiers mandatés par elle à des fins de gestion interne, pour répondre à vos demandes et faire appel au renouvellement de votre cotisation. APF France handicap s'engage à ne pas diffuser ces informations en dehors de l'union européenne. Conformément à la loi informatique et libertés, vous pouvez cocher la case ci contre  pour vous opposer à l'utilisation de vos données à caractère personnel. Vous pouvez les faire rectifier ou supprimer en contactant notre service adhésions & abonnements au 01 40 78 27 06 - 17 boulevard Auguste Blanqui 75013 Paris. Ces données seront conservées pendant la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités précitées.

Edito	p.3
Actualités et informations	p.4
Vie associative	p.8
Evènements	p.10
Loisirs Janvier, Février Mars	p.14
Adhésion	p.16

## Nous vous accueillons à la délégation départementale

### Horaires

**Lundi au Jeudi de 9h00 à 12h30**

**et de 13h30 à 17h00**

**Vendredi de 9h00 à 12h30**

### A Grenoble

au 21 Bis av Marcelin Berthelot,  
38100 Grenoble

Téléphone : 04 76 43 13 28

E-mail : dd.38@apf.asso.fr

### A Vienne

au 2, place du 19 Mars 1962

38200 Vienne

Téléphone : 04 74 85 71 09

E-mail : dda.38@apf.asso.fr

Site APF France handicap de l'isère :  
<https://isere.apf-francehandicap.org/>

## Chères adhérentes et adhérents,

APF France handicap s'engage résolument à défendre les droits et l'inclusion des personnes en situation de handicap à travers trois missions essentielles : sociale, politique et associative.

- **La mission sociale** : œuvrer chaque jour pour améliorer le quotidien des personnes. Cela passe par des services adaptés garantissant un accès équitable aux droits et en luttant contre les discriminations.
- **La mission politique** : agir auprès des décideurs pour des politiques publiques inclusives et universelles, afin de changer les mentalités et promouvoir les droits fondamentaux de chacun.

**La mission associative** : votre engagement est vital. Ensemble, nous formons un réseau solidaire où chacun peut partager ses idées et contribuer à construire un projet commun pour une société plus juste.

À l'aube de l'année 2025, un tournant s'annonce pour notre mouvement et pour la cause du handicap en France. Près de 20 ans après l'entrée en vigueur de la Loi de 2005, force est de constater que l'égalité des chances et la participation citoyenne promises ne sont toujours pas au rendez-vous. Malgré des avancées importantes, de nombreux obstacles persistent. Les retards dans la mise en accessibilité des lieux publics et des transports, les discriminations récurrentes dans l'emploi et l'éducation, ou encore l'isolement social de certaines personnes en situation de handicap sont autant de défis à relever.

C'est pourquoi APF France handicap intensifiera ses actions de mobilisation en 2025, partout sur le territoire national. La délégation de l'Isère sera pleinement engagée localement et nationalement dans un mouvement coordonné d'actions marquantes. Nous avons l'ambition d'œuvrer pour que l'accessibilité universelle et les droits fondamentaux deviennent enfin une réalité.

En cette période de fêtes, nous vous souhaitons de passer de merveilleux moments avec vos proches, remplis de joie et de chaleur. Que cette fin d'année soit lumineuse et porteuse d'espoir pour tous. Ensemble, restons mobilisés pour construire un avenir où chacun pourra vivre sa citoyenneté pleine et entière.

**Chantal VAURS** *Elue représentante du CAPFD*

**Jérôme COMBE** *Directeur Territorial des Actions Associatives*

## Retour sur l'Assemblée Départementale de la Délégation

Le vendredi 18 octobre 2024, la délégation APF France handicap a tenu son Assemblée Départementale à Grenoble, rassemblant plus de 30 adhérents. Ce moment de rencontre et d'échange a permis de faire le point sur l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir.

### Une matinée de bilans

La matinée a été consacrée à la présentation du rapport d'activité moral et financier. Ce bilan a permis de mettre en lumière les actions menées tout au long de l'année, les défis relevés et les résultats obtenus grâce à l'implication de l'ensemble des membres et des bénévoles. Les échanges riches ont témoigné de la vitalité et de l'engagement de la délégation.

### Un après-midi tourné vers l'avenir

L'après-midi a été marqué par les interventions de **Corine Lemariey**, conseillère métropolitaine à l'égalité, et d'**Hervé Buissier**, référent handicap pour Grenoble Alpes Métropole. Ces derniers ont présenté les projets en cours et à venir pour renforcer l'accessibilité et l'inclusion sur le territoire métropolitain.

Parmi les initiatives phares :

- **Une étude sur la mise à disposition de vélos adaptés** via le SMMAG, permettant à tous d'accéder à une mobilité douce.
- **Un test de collecte de données sur l'accessibilité des trottoirs et des carrefours**, une étape essentielle pour la création d'une application de déplacement.

**L'élargissement du service commun Accessibilité**, qui permettra une prise en compte encore plus large des besoins des personnes en situation de handicap dans les petites communes de la Métro.

### Remerciements chaleureux

Un grand merci aux intervenants pour la qualité de leurs présentations et leur engagement en faveur de l'inclusion. Merci également à la mairie de Grenoble pour son accueil chaleureux, qui a permis de faire de cette journée un véritable succès.

Cette Assemblée Départementale s'est clôturée dans un esprit de convivialité et d'espoir, témoignant une fois de plus de l'importance de la mobilisation collective pour construire une société plus accessible et solidaire.



## De nouvelles têtes à la délégation



Jérôme Combe

C'est avec une immense joie que je rejoins la délégation en tant que directeur. Mon parcours, marqué par une expertise en sciences de gestion dans le domaine de la santé, m'a appris que les projets porteurs de sens naissent de l'écoute, de l'engagement collectif et de la mobilisation de compétences diverses. En tant que consultant, enseignant-chercheur et coach, j'ai toujours cherché à promouvoir le développement humain, tant individuel que collectif. Aujourd'hui, ces valeurs trouvent une résonance particulière dans les missions sociales, politiques et associatives de la délégation APF France handicap. L'accueil inconditionnel, la défense des droits et de l'accessibilité aux services essentiels de la vie sociale, ainsi que l'animation de notre vie associative, sont des objectifs fondamentaux pour construire une société inclusive où chacun trouve sa place. La force du collectif et le sentiment d'appartenance à un mouvement porteur de sens m'ont inspiré cette nouvelle étape dans ma carrière. Je tiens à remercier chaleureusement les membres de l'équipe de la délégation, les élus du CAPFD, les bénévoles, les adhérents, les directeurs et les salariés des nombreuses structures APF France handicap pour leur accueil bienveillant. Je suis convaincu que c'est ensemble que nous pourrons relever les défis qui nous attendent. Mon engagement sera total pour être à vos côtés, soutenir vos projets et impulser de nouvelles dynamiques. N'hésitez pas à venir échanger avec moi : je suis à votre disposition pour écouter vos idées et vos aspirations.

Avec enthousiasme et humilité.

Marina Pouzin, j'ai 25 ans et suis en charge des sensibilisations au handicap d'octobre 2024 à juin 2025 en tant que service civique à la délégation de l'Isère d'APF France Handicap. Cette expérience s'inscrit comme l'aboutissement de mon parcours académique, me permettant de valider mon master de sciences sociales axé sur les thématiques du vieillissement, du handicap et de la santé. En tant que personne concernée par le handicap, cette mission a une résonance particulière pour moi. Elle me permet de mettre mon expérience personnelle au service d'une cause qui me tient à cœur, tout en développant des compétences professionnelles essentielles pour ma future carrière, le tout dans un cadre engagé et bienveillant.



Marina Pouzin



Vinlarie Emirgand

Bonjour ! Je m'appelle Vinlarie Emirgand, j'ai 17ans. J'ai eu une scolarité compliquée suite à mon handicap, j'ai donc été déscolarisée en décembre 2023. Je ne voulais pas me morfondre en restant sur mon canapé. J'ai alors pris connaissance de ce que je pouvais faire et le service civique me semblait être parfait pour ce que je voulais. J'aime pouvoir aider les personnes qui m'entourent ou au moins leur faire penser à autre chose le temps d'un instant. Ici à la délégation j'organise les sorties et les activités. Je suis accompagnée de Tsooki mon chien d'assistance qui m'aide au quotidien.

Je m'appelle Mouna FOFANA, j'ai 19 ans et je suis en deuxième année de formation d'assistante de service social ainsi qu'en licence de sociologie. Je suis en stage à l'antenne de Vienne. Mes missions principales sont d'accompagner les personnes en situation de handicap dans leurs démarches administratives, notamment pour accéder à leurs droits ou monter leur dossier MDPH. J'interviens également sur des actions de sensibilisation, des projets de loisirs et des activités de collecte de fonds. Enfin, je participe à la gestion de la communication de l'association, comme la création de supports visuels et la gestion des réseaux sociaux.



Mouna Fofana

## Loi handicap de 2005 : un bilan pour le vingtième anniversaire



Adoptée le 11 février 2005, la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation de handicap a marqué un tournant historique en France. Ce texte ambitieux visait à garantir une réelle inclusion des personnes en situation de handicap dans tous les aspects de la vie sociale, économique et culturelle. Presque deux décennies après son adoption, où en sommes-nous ?

La loi handicap de 2005 repose sur plusieurs grands principes :

1. **L'accessibilité universelle** : tous les espaces publics (bâtiments, transports, espaces numériques) devaient être rendus accessibles d'ici 2015.
2. **La compensation du handicap** : chaque personne doit bénéficier d'un accompagnement adapté à ses besoins, via des prestations et aides spécifiques.
3. **La scolarisation des enfants handicapés** : favoriser l'inclusion en milieu scolaire ordinaire.
4. **L'emploi et l'insertion professionnelle** : garantir l'égalité d'accès au travail.
5. **La création des MDPH (Maisons départementales des personnes handicapées)** : guichet unique pour simplifier les démarches administratives.

### Avancées et défis persistants

#### Les progrès réalisés :

- **Accès à l'éducation** : le nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire a significativement augmenté. En 2023, près de 430 000 enfants étaient concernés, contre 118 000 en 2006.
  - **Compensation du handicap** : l'allocation personnalisée de compensation et la prestation de compensation du handicap (PCH).
- Création des MDPH** : ces structures facilitent l'accès aux droits et aux services pour des milliers de personnes.

#### Les défis qui demeurent :

- **Accessibilité universelle non atteinte** : de nombreux bâtiments et infrastructures restent inaccessibles, malgré les délais repoussés. Les Ad'AP (Agendas d'accessibilité programmée) mis en place en 2015 ont souvent été insuffisants.
  - **Insertion professionnelle** : le taux de chômage des personnes en situation de handicap reste deux fois supérieur à la moyenne nationale.
- Complexité administrative** : bien que les MDPH centralisent les démarches, les délais de traitement restent parfois longs, avec des disparités régionales.

Si la loi de 2005 a été un point de départ essentiel, les attentes restent immenses pour une pleine inclusion des personnes en situation de handicap. En 2025, le combat pour une véritable égalité des chances reste d'actualité. L'association appelle à une mobilisation collective, non seulement des pouvoirs publics, mais aussi des entreprises, des écoles et des citoyens, pour que la promesse d'une société inclusive devienne réalité.

Pour fêter les 20 ans de la loi, APF France handicap prévoit d'organiser partout en France le 10 février 2025 des événements pour marquer les esprits. Nous vous tiendrons informés.

## Présentation du Plan de Retour à l'Équilibre (PRE)

Face à des défis financiers sans précédent, APF France handicap a engagé un **Plan de Retour à l'Équilibre (PRE)** pour sécuriser la pérennité de ses actions. Ce plan s'étend sur trois ans (2024-2026) et répond à une situation économique préoccupante rencontrée en 2023.

### Contexte financier

Pour la première fois dans l'histoire de l'association, nos deux principaux secteurs affichent des déficits simultanés :

- **Secteur médico-social** : déficit de 17,7 millions d'euros.
- **Secteur de la gestion directe** : déficit de 20 millions d'euros.

Avec un déficit total de **37,7 millions d'euros**, cette situation s'explique par plusieurs facteurs structurels :

- L'impact durable de l'inflation sur les coûts ;
- Des difficultés croissantes dans la collecte de dons, aggravées par un manque de visibilité du handicap auprès du grand public ;
- Des tensions dans le recrutement des métiers médico-sociaux, non aidées par le manque de revalorisation salariale ;
- Des sous-financements publics persistants ;
- La non-viabilité économique de certains services d'aide et d'accompagnement à domicile.

### Mesures du plan de retour à l'équilibre

Pour répondre à ces enjeux, le PRE repose sur cinq axes majeurs :

1. **Réduction de l'empreinte immobilière** : optimisation des espaces et des coûts.
2. **Optimisation de la gestion des Foyers** : renforcement de la gestion des ressources humaines.
3. **Développement de l'activité** dans nos Entreprises adaptées et ESAT.
4. **Limitation des investissements** non essentiels.
5. **Réduction des effectifs** : restructuration de certaines fonctions support.

### Réduction des effectifs—Projet en cours

L'association envisage une réorganisation touchant les services support, incluant : les équipes du Siège et services associés (APF Formation, APF Évasion, Techlab), les Centres de Gestion Mutualisés (CGM), le Centre de Services Numériques de Pessac et les fonctions support dans les Entreprises adaptées (administration, RH, informatique, etc.).

Cette réorganisation concerne environ 400 postes et entraînera une procédure de licenciement économique collectif, accompagnée d'un Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE).

## Conseils pour remplir son dossier MDPH

**Rassembler les Documents Nécessaires** : certificats médicaux récents, justificatifs d'identité, de domicile, attestations de revenus, devis etc. \*

**Être Précis et Détaillé** : En rédigeant votre projet de vie page 8 du volet B, décrire votre situation, en mentionnant toutes les difficultés rencontrées au quotidien, et vos besoins que ce soit dans les déplacements, la communication, l'hygiène, ou les activités. Plus vous donnerez de détails, plus le dossier sera compréhensible pour l'évaluateur.



**Respecter les Délais et Suivre l'Avancement** : par exemple au vu des délais de traitement des dossiers qui sont très longs envoyer votre demande de renouvellement minimum 8 mois avant la date de fin de votre prestation

### Garder une copie du dossier et du certificat médical

**En fonction de la demande vous devez être vigilant sur les paragraphes du certificat médical à renseigner.**

### PCH (Prestation de Compensation du Handicap)

Les conditions pour être éligible :

- avoir moins de 60 ans ou prouver que la situation de handicap existait avant cet âge là
- résider en France pendant plus de 6 mois de manière régulière
- avoir 2 C (réalisé avec aide humaine) ou 1 D (non réalisé) dans la partie retentissement fonctionnel page 5 du certificat médical.

**Aide Humaine** : Détaillez une journée type du matin au lever jusqu'au soir au coucher tous les actes pour lesquels vous avez besoin d'assistance.

**Technique** : Fournir une prescription pour le matériel et une entente préalable pour les fauteuils roulants électriques. Se faire conseiller par un ergothérapeute pour un matériel le mieux adapté possible.

**PCH aménagement de logement** : fournir un ou plusieurs devis des travaux, ne pas les faire réaliser avant la décision de la CDAPH.

# Actualités et informations

**PCH frais spécifiques et charges exceptionnelles** : concerne pour les soins tous les produits et prestations non prises en charges par la CPAM (pédicure, produits dermatologiques, ergothérapie, dépassement du forfait réparation fauteuil, protections,...). Vous devez fournir des factures pour les frais de santé non remboursés. La PCH charges exceptionnelles peut financer tout ce qui ne peut être pris en compte dans les autres volets de la PCH (par exemple surcoût des vacances).

## AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)

Pour les personnes reconnues avec un taux d'invalidité compris entre 50 et 79%

- **Expliquer l'Impact du Handicap sur la capacité à travailler** : Détaillez comment votre handicap limite votre capacité à travailler ou à réaliser des activités quotidiennes. Ex : capacité à se déplacer en voiture (nombre de kilomètres), capacité de mémorisation et concentration, effets secondaires des traitements ...)
- **Certificat Médical Actualisé** : Fournissez un certificat médical récent qui décrit précisément les incidences des séquelles de votre ou vos pathologies sur vos capacités fonctionnelles. Paragraphe important page 7 « Retentissement sur l'emploi ».
- **CMI Stationnement (Carte Mobilité Inclusion)**
- **Souligner les Difficultés de Déplacement** : Expliquez en quoi votre handicap rend vos déplacements compliqués ou impossibles sans aide.
- **Attestation Médicale Justifiant les Limitations** : Un certificat médical indiquant vos difficultés de déplacement est essentiel pour cette demande. Le périmètre de déplacement doit être impérativement inférieur à 200 m .
- **Besoins Fréquents en Déplacement** : Mentionnez si vous devez régulièrement vous déplacer pour des soins, par exemple) et en quoi la CMI serait un atout dans votre quotidien.

Un accueil de référents formés aux droits des personnes en situation de handicap est assuré en délégation et à l'antenne de Vienne pour vous conseiller dans votre démarche d'ouverture ou de renouvellement de droits à la MDA, n'hésitez pas à nous contacter :

**Lolita Barancourt:** lolita.barancourt@apf.asso.fr/06 73 72 53 19 ou **Sophie Gonnet:** sophie.gonnet@apf.asso.fr/04 76 43 13 28

Une permanence a lieu tous les seconds mardis de chaque mois à la Maison des Associations 23, place Nelson Mandela à Bourgoin Jallieu de 14h à 16h. Vous pouvez contacter **Chantal Vours:** chantal.vours@apf.asso.fr ou **Chantal Chaboud:** chantal.chaboud@externe.apf.asso.fr

## Vie Associative

*Cette rubrique de Hand'Isère propose de faire, chaque trimestre, un retour sur la vie de nos instances associatives (Conseil APF de Département, groupes de travail accessibilité, santé et parentalité,...)*

### Septembre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir, Lolita BARANCOURT, assistante territoriale et référente Handi-Droits en remplacement de Christel DI RAGO, depuis le 15/07/24. Au sein de l'association, Lolita a le rôle de lien entre les acteurs (salariés, élus CAPFD, bénévoles, adhérents et usagers).

Un courrier a été rédigé pour les directeur.ice.s d'établissements hospitaliers pour mettre en place des permanences Handi-Droits au CHU, Rocheplane, Clinique du Grésivaudan

### Octobre

Pour remplacer Claire Cotte nous avons accueilli Jérôme COMBE qui a pour missions : Accompagnement des personnes en situation de handicap dans les instances (personne ressource). Membre permanent du CAPFD, sans voix délibérative.. Préparation du CAPFD avec les élus : échange d'informations et définition des axes à travailler.

Décision de renouer des liens avec Handisport afin de permettre aux personnes qui le souhaitent de pratiquer une activité qui leur convient.

### Novembre

Accueil d'Handisport et présentation de leur offre par Candice POUJOL coordinatrice du comité départemental Handisport, elle est également en charge de la communication. Candice POUJOL exprime la demande d'Handisports de recréer et maintenir des liens avec l'APF France handicap, pour reprendre la dynamique amorcée entre nos deux associations en 2018. Dans le Nord-Isère, c'est Jordan BORDES qui sera notre interlocuteur.

Retour sur l'Assemblée Départementale : inviter la Métropole de Grenoble l'après-midi a été intéressant. Quelques retours déçus au sujet de l'accueil dans la salle, l'absence de café ou autres boissons l'après-midi. Afin qu'un plus grand nombre d'adhérents soient présents nous décidons de prévoir la prochaine Assemblée Départementale un Samedi.

Point d'information sur les événements 2025 : Charlène MOINE, aidée de Vinlarie EMIRGAND (service civique) souhaite organiser une fête de la délégation le vendredi 13 juin. Nous avons retenu un vendredi 13 comme date, et souhaitons en profiter pour axer cette fête sur le thème de la chance. Salariés, élus, adhérents, bénévoles et partenaires seront invités.

Groupe accès inter-associatif :Le 26 septembre dernier a marqué le terme des Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), date « limite » à laquelle les établissements recevant du public (ERP) devaient se rendre accessibles. Le groupe recense les communes qui n'ont pas installé leur commission communale d'accessibilité et les établissements recevant du public qui n'ont pas déposé d'AD'AP.

Groupe santé inter-associatif : le groupe de travail inter-associatif s'essouffle, à partir du mois de janvier ce sera Handiréseaux qui portera le groupe tout en gardant les réunions à la délégation et à l'AFIPH.

### Un nouveau projet de séjour vacances

Après le véritable succès du séjour aux jeux paralympiques en partenariat avec l'Agora, nous renouvelons l'opération en 2025 ! Le projet est d'organiser un séjour vacances du 25 au 28 août pour 9 personnes en situation de handicap et 4 accompagnateurs. A ce sujet, nous aurons besoin d'un bénévole pour conduire les véhicules, participer à l'organisation sur place du séjour, aider à la prise des repas et éventuellement faire l'accompagnement aux toilettes.

Actuellement, nous recherchons un lieu d'accueil pour estimer le coût du séjour. Bien sûr, des aides ANCV peuvent être envisagées pour un coup de pouce financier.

Si vous souhaitez participer au séjour en tant que vacancier (obligation d'être adhérent) ou bénévole, contactez Charlène Moine au 06 78 04 58 94.



### Un bon début pour le groupe vie sexuelle & affective

Le groupe de paroles autour d'un sujet important, mais aussi intime qui est « vie intime et vie sexuelle », prend sa vitesse de croisière avec les différentes rencontres.

La force de ce groupe (7 personnes) aura été de construire des relations amicales entre tous les membres qui peuvent se parler de sujets très personnels, de bienveillance et de franchise.

Toujours aidé dans les débats, ou plutôt les échanges, par des personnes du planning familial de Grenoble, chacun avance selon son choix et surtout ses idéaux.



Vie affective et sexuelle  
& handicap

### C'est reparti pour le Trail des 3 Pucelles & APF France handicap Isère en 2025 !

Cette année, nous co-organisons pour la deuxième fois le Trail des 3 Pucelles sur la partie adaptée aux personnes en situation de handicap ! Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 26 et dimanche 27 avril 2025**.

Comme chaque année, nous recherchons des participants pour venir vivre cette expérience unique, des bénévoles pour courir et accompagner les Joëlettes et sur l'organisation de l'évènement !

Les inscriptions ouvriront en début d'année 2025.

N'hésitez pas à suivre l'évènement sur :

<https://www.letraildes3pucelles.com/>

[https://www.facebook.com/p/APF-France-handicap-Is%C3%A8re-100082826911475/  
locale=fr\\_FR](https://www.facebook.com/p/APF-France-handicap-Is%C3%A8re-100082826911475/locale=fr_FR)



## Une vente de gourmandises pour soutenir nos actions, du 10 au 14 mars 2025 !

La délégation APF France handicap de l'Isère organise une grande vente de gourmandises du **10 au 14 mars 2025** pour financer ses actions en faveur des personnes en situation de handicap. De retour cette année : **les pognes, les Saint-Genix** et **les sablés artisanaux**, des délices qui raviront petits et grands ! Dès maintenant, commandez vos gourmandises ! Le bon de commande est joint au courrier.

### Nous avons besoin de vous !

Des stands de vente seront installés dans plusieurs **supermarchés** et **hôpitaux** du département pour permettre au plus grand nombre de participer à cette opération solidaire.



Pour assurer la réussite de cet événement, **nous recherchons des bénévoles** motivés pour :

- **Préparer les commandes** à l'avance pour satisfaire rapidement les gourmands
- **Tenir les stands** et accueillir les clients avec le sourire

### Pourquoi participer ?

En donnant un peu de votre temps, vous contribuez directement au financement des projets et actions locales menées par notre délégation. En 2025, nous avons notamment les projets de poursuivre le partenariat avec le trail des 3 Pucelles en Avril et le Rallye Moto en Septembre.

### Comment nous rejoindre ?

Si vous êtes disponible et souhaitez vous investir à nos côtés, contactez Charlène dès maintenant !

**Téléphone** : 06 78 04 58 94

**Email** : charlene.moine@apf.asso.fr

## Séminaire d'équipe de Novembre

Chaque année, les salariés ont pour habitude de se réunir une journée pour organiser un séminaire. A cette occasion, nous choisissons un thème de travail pour faire avancer les projets de la délégation mais aussi pour apprendre à se connaître davantage. Cette année, encore plus, nous en avons besoin ! L'équipe s'est bien renouvelée avec l'arrivée de notre nouveau directeur et les volontaires en service civique. Nous avons donc axé la matinée sur la communication en interne et externe. L'après-midi, nous avons fait une activité à Quiz Room d'Echirolles. De quoi, serrer les liens et créer une dynamique d'équipe ! D'ailleurs, les locaux sont complètement accessibles aux personnes en situation de handicap, n'hésitez pas à vous y rendre. Des jeux de société sont également à disposition.



## La délégation s'invite à l'Agora !

Désormais la délégation sera présente deux fois par mois à l'Agora afin d'organiser une permanence pour présenter ses missions et activités mais également pour proposer une activité par mois. En novembre, nous avons eu le plaisir de partager une partie de Loup Garou. Nous avons débuté depuis le mois d'Octobre et avons reçu un accueil très chaleureux ! Poursuivons donc dans cette dynamique pour 2025 !



## Retour en photos de nos dernières sorties



## JANVIER

DATE	ACTIVITES SORTIES	TARIF	ACTIVITES PROPOSEE PAR
<b>Jeudi 2</b>	Préparation de la galette et partage du goûter ensemble. De 14H à 17H à la délégation.	4 €	GRENOBLE
<b>Jeudi 9</b> <b>Vendredi 17</b> <b>Vendredi 24</b> <b>Vendredi 31</b>	Sortie ski RDV à la délégation à 9H30. Retour à 17H. Prévoir un pique-nique. Certificat médical obligatoire.	19€ forfait + 10€ transport	GRENOBLE
<b>Mercredi 22</b>	Sortie au musée "cosmocité" pour explorer la chimie cosmique. RDV à la délégation à 14H. Retour à 17H.	7€ + 10 € transport	GRENOBLE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

**Grenoble:** Vinlarie EMIRGAND, vinlarie.emirgand@apf.asso.fr ou 04 76 43 13 28 (pour le vendredi ou Charlene Moine, charlene.moine@apf.asso.fr ou 06 78 04 58 94 (autres jours)

**Vienne:** Muriel Sanitas, muriel.sanitas@apf.asso.fr ou 04 74 85 71 09

## FEVRIER

DATE	ACTIVITES SORTIES	TARIF	ACTIVITES PROPOSEE PAR
<b>Mercredi 5</b>	On fait sauter les crêpes pour la Chandeleur. De 14h à 17H.	5 €	GRENOBLE
<b>Vendredi 7</b> <b>Vendredi 14</b> <b>Vendredi 21</b> <b>Vendredi 28</b>	Sortie ski RDV à la délégation à 9H30. Retour à 17H. Prévoir un pique-nique. Certificat médical obligatoire.	19€ forfait + 10€ transport	GRENOBLE

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter:

**Grenoble:** Vinlarie EMIRGAND, [vinlarie.emirgand@apf.asso.fr](mailto:vinlarie.emirgand@apf.asso.fr) ou 04 76 43 13 28 (pour le vendredi) ou  
Charlène Moine, [charlene.moine@apf.asso.fr](mailto:charlene.moine@apf.asso.fr) ou 06 78 04 58 94 (autres jours)

**Vienne:** Muriel Sanitas, [muriel.sanitas@apf.asso.fr](mailto:muriel.sanitas@apf.asso.fr) ou 04 74 85 71 09

## MARS

<i>DATE</i>	<i>ACTIVITES SORTIES</i>	<i>TARIF</i>	<i>ACTIVITES PROPOSEE PAR</i>
<b>Mercredi 5</b>	Sortie à l'aquarium de Lyon. RDV 9H à la délégation. Retour à 17H. Prévoir un pique-nique.	11€ + 10€ transport	GRENOBLE
<b>Vendredi 7</b> <b>Vendredi 14</b> <b>Vendredi 21</b> <b>Vendredi 28</b>	Sortie ski RDV à la délégation à 9H30. Retour à 17H. Prévoir un pique-nique. Certificat médical obligatoire.	19€ forfait + 10€ transport	GRENOBLE
<b>Mercredi 19</b>	Blind Test musical. RDV 14H à la délégation.		GRENOBLE

## Au revoir Georgette

C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès de Georgette Hanzo que beaucoup d'entre nous connaissait. Membre précieux de notre association APF France handicap, son engagement inébranlable envers notre cause et son dévouement à améliorer la vie des personnes en situation de handicap resteront gravés dans nos mémoires. Elle a participé activement à de nombreuses initiatives et événements, apportant son énergie et sa passion pour défendre les droits et l'inclusion des personnes handicapées.

Nous nous souviendrons de Georgette non seulement pour ses contributions significatives, mais aussi pour sa gentillesse, son sourire chaleureux et son esprit généreux. Elle laisse derrière elle un héritage de compassion et de solidarité qui continuera à nous inspirer.

Georgette tu resteras à jamais dans nos cœurs.



## Le National lance un appel à témoignage

Un appel à témoignages sur les discriminations dans le parcours de santé est organisé par le Défenseur des droits.

Le recueil des témoignages aura lieu du 8 novembre 2024 au 6 janvier 2025.

Le lien de l'appel à témoignages est disponible ici : <https://framaforms.org/appel-a-temoignages-discriminations-dans-les-parcours-de-soins-1731018006>

C'est une information à diffuser au plus grand nombre.



# Dates à Retenir

## JANVIER

<b>Jeudi 2</b>	Préparation et partage de la galette des rois	GRENOBLE
<b>Jeudi 9</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 17</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Mercredi 22</b>	Sortie au musée "cosmocité"	GRENOBLE
<b>Vendredi 24</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 31</b>	Sortie ski	GRENOBLE

## FEVRIER

<b>Mercredi 5</b>	Crêpes pour la chandeleur	GRENOBLE
<b>Vendredi 7</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 14</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 21</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 28</b>	Sortie ski	GRENOBLE

## MARS

<b>Mercredi 5</b>	Sortie à l'aquarium	GRENOBLE
<b>Vendredi 7</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 14</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Mercredi 19</b>	Blind test musical	GRENOBLE
<b>Vendredi 21</b>	Sortie ski	GRENOBLE
<b>Vendredi 28</b>	Sortie ski	GRENOBLE

**Important: Pour les activités et sorties organisées à Grenoble, en fonction des besoins de la personne en situation de handicap, un accompagnateur pourra être demandé.**